ASSEMBLÉE DU 25 MAI 2026

À 16 : 30 HEURES

- O R D R E D U J O U R -

N/D : 110.0101

Prendre note que les personnes qui le désirent peuvent adresser leurs interrogations portant sur l'ordre du jour aux membres du conseil en les acheminant à la direction générale, par courriel :

- bouchardj@mrclassomption.qc.ca;
- deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca.

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la séance;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour; (R)

1.3 - Adoption du procès-verbal du 27 avril 2026; (R)

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlements numéros 300-76-2026, 300-77-2026 et la résolution numéro 2026-05-0195 relative au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI 15-2026) de la Ville de L'Assomption; (R)

2.2 - Règlement de contrôle intérimaire numéro 178 relatif aux îles Ronde et Bouchard :

2.2.1 Adoption du règlement numéro 188 abrogeant le RCI numéro 178; (C.P. 4.1.1, R)

2.3 - Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) :

2.3.1 Nature des modifications que les municipalités devront apporter à leur règlementation d'urbanisme, à la suite de l'entrée en vigueur du règlement numéro 146-22 (Encadrement d'un ensemble récréotouristique majeur sur l'Île Ronde à Saint-Sulpice); (C.P. 4.2.1, R)

2.3.2 Demande de modification de la Ville de Charlemagne; (C.P. 4.2.2, R)

2.4 - Appui à la FQM concernant le règlement sur les pratiques agroenvironnementales; (C.P. 4.3, R)

2.5 - Projet d'écofiscalité redistributive de Nature Action Québec; (C.P. 4.5, R)

2.6 - Renouvellement des membres du Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC; (C.P. 4.8, R)

2.7 - Ententes en aménagement du territoire :

2.7.1 Octroi d'un mandat en gré à gré à Vivre en ville pour la réalisation de la charte sur les milieux de vie durables (entente milieux de vie durables); (C.P. 4.6.1, R)

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement; (C.P. 5.3, D)

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 31 mars 2026; (D)

3.3 - Autorisation de l'avenant numéro 01 de l'entente de développement territorial et de vitalisation avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; (C.P. 5.1, R)

3.4 - Agrandissement de l'écocentre :

3.4.1 Mandat pour conformité au Code du bâtiment; (C.P. 1.1.3.1, R)

3.4.2 Mandat pour ingénieur mécanique pour les plans préliminaires; (C.P. 1.1.3.2, R)

3.4.3 Mandat pour ingénieur civil et structure pour les plans préliminaires; (C.P. 1.1.3.3, R)

3.5 - Déversement d'huile à l'écoparc; (C.P. 1.1.4, R)

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Fonds régions et ruralité :

4.1.1 Embauche d'une ressource dans le cadre de l'entente sectorielle en immigration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI); (C.P. 3.1.1, R)

4.2 - Agence des forêts privées de Lanaudière (AFPL) :

4.2.1 Nomination d'un représentant élu pour l'assemblée générale annuelle; (C.P. 6.6.1, R)

4.3 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.